

# Marché de Saint Nicolas

## Formulaire de participation

À compléter et à renvoyer avant le 30 septembre 2026 à 17 h 00

### • Coordonnées personnelles

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Téléphone :  Téléphone portable :

Email :

### • Coordonnées de facturation

Nom :  Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Téléphone :  Téléphone portable :

Email :

Numéro d'immatriculation RCI ou RM :

Numéro de SIRET :

• **Secteur d'activité :**

- Produits à emporter (alimentation, artisanat, décoration, autres....)

→ précisez :

- Produits à consommer sur place (restauration, boissons, crêpes, autres)

→ précisez :

• **choix des dates :**

- samedi 5 décembre 2026
- lundi 7 décembre 2026
- mardi 8 décembre 2026
- mercredi 9 décembre 2026
- jeudi 10 décembre 2026
- vendredi 11 décembre 2026
- samedi 12 décembre 2026

• **emplacement souhaité**

- chalet dans la cour du château Stanislas
- emplacement dans le gymnase du château : pour le samedi 5 décembre et le samedi 12 décembre (2 tables d'1,80 m dans la limite des disponibilités et de l'espace disponible)

**Il est rappelé que les chalets ne sont pas équipés de chauffage et que l'utilisation d'appareils de chauffage électrique est interdite.**

**Les boîtiers électriques installés dans les chalets permettent de délivrer au total (éclairage compris) 6 kw par chalet.**

**Il est rappelé que les chalets doivent être occupés par l'exposant jusqu'à la fermeture du marché**

**Les emplacements mis à disposition dans le gymnase ne sont pas équipés d'un point électrique**

## Liste des pièces obligatoires à fournir :

(cocher les documents transmis)

### 1/Documents généraux :

- Le formulaire de candidature complété,
- Visuels recommandés
- Règlement du marché de Saint Nicolas, paraphé, daté et signé

### 2/Documents commerciaux :

Pour les chalets : une copie de l'attestation de la police d'assurance professionnelle multirisque 2025 (incendie, vol, vandalisme, etc....), ainsi que de l'assurance complémentaire pour des dommages causés à des tiers. L'assurance doit couvrir les risques et dommages survenus sur le marché de Saint-Nicolas.

#### → Pour les Commerçants et Artisans :

- Extrait Kbis du Registre du Commerce et des Société ou extrait D1 du répertoire des métiers, daté de moins de trois mois.

#### → Pour les Producteurs :

- Carte d'affiliation à la MSA de votre département, valable pour l'année en cours.

#### → Pour les artistes libres :

- Certificat délivré par le Centre des Impôts attestant de votre régularité auprès de l'Administration Fiscale, valable pour 2024.

#### → Pour les associations :

- Document attestant être une association de loi 1901
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale

Ce dossier peut être envoyé par courrier ou courriel à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Commercy  
Direction de l'Animation du Territoire  
à l'attention d'Émilie MERCIER  
Château Stanislas  
55200 COMMERCY  
Tél. 03 29 91 02 18 - Mail : [emercier@commercy.fr](mailto:emercier@commercy.fr)